



Rapport d'activité 2022

S.E.S.S.A.D. Bellevue

*Service d'Éducation Spéciale
et de Soins à Domicile*

SOMMAIRE

INTRODUCTION..... 4

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGE DU RESEAU NATIONAL PEP..... 5

PRESENTATION DU SERVICE 7

- AGREMENT 7
- PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU SERVICE..... 7

LES PUBLICS ACCOMPAGNES..... 8

- PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES..... 8
- EVOLUTION DE LA POPULATION 9
- SCOLARITE 10
- DYNAMIQUE DE PARCOURS ET INSERTION PROFESSIONNELLE :..... 11
- FILE ACTIVE..... 12

L'ACTIVITE..... 14

- DONNEES CHIFFREES USAGERS..... 14
- DONNEES CHIFFREES PROFESSIONNELS 15
- LES ACTIVITES RECURRENTES..... 20
- LES PROJETS DE L'ANNEE 20

TRAVAILLER EN PARTENARIAT..... 22

- TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES..... 22
- LES PARTENAIRES ET LES CONVENTIONS 23

L'ORGANISATION DU SERVICE 25

- LE PROJET DE SERVICE..... 25
- L'ORGANISATION INTERNE..... 26
- LA DEMARCHE QUALITE 26



- LES EVENEMENTS INDESIRABLES 27
- SUIVI DES FICHES CPOM ETABLISSEMENT 27
- MAINTENANCE - TRAVAUX - AMENAGEMENT..... 28

RESSOURCES HUMAINES 29

- ORGANIGRAMME..... 29
- ARRIVEES / DEPARTS 29
- AJUSTEMENT DE POSTES..... 30
- ACTIONS DE FORMATION..... 31

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023..... 32

CONCLUSION..... 33



INTRODUCTION

Le SESSAD avait traversé en 2021 une année encore marquée par la pandémie de Covid débutée en 2020 avec ses multiples conséquences auprès des familles et des enfants accompagnés.

L'année 2022 a été différente : certes encore impactée, notamment sur le premier semestre mais au fur et à mesure beaucoup moins. Nous avons pu progressivement sortir des recommandations et des protocoles et notre organisation a repris un cours plus ordinaire. De ce fait, chaque professionnel a retrouvé la latitude pour mettre en œuvre totalement ses savoirs faire.

Toujours engagée, l'équipe a tout mis en œuvre pour répondre aux besoins des enfants/jeunes accompagnés, ainsi qu'à leurs familles. Nous avons pu reprendre notre collaboration avec plusieurs partenaires, comme nous très avides de reprendre un fonctionnement « comme avant ».

L'année 2022 a été synonyme de multiples changements avec la concrétisation de l'augmentation de l'agrément de 4 places et l'arrêt du pôle ressources à la demande de L'ARS. Ces évolutions ont nécessité le redéploiement d'un poste éducatif à partir de septembre.

Nous avons également retravaillé le calendrier des réunions de Projets Individualisés d'Accompagnement : afin de s'en servir comme support pour l'année, nous les avons toutes positionnées en début d'année scolaire.

L'année 2022 a vu le départ d'une douzaine de jeunes et donc conséquemment de douze admissions. Si cela est un critère positif car indicateur d'une bonne dynamique, cela nécessite beaucoup d'ajustements dans les plannings afin de répondre aux besoins de bilans d'admissions ou de fin d'accompagnements.

L'équipe assez nouvellement constituée a fait face à ces nombreux challenges : absorption de nouvelles situations, adaptation à de nouvelles modalités, réorganisation des emplois du temps fréquente. La dynamique collective toujours en construction a pu fragiliser l'équilibre d'équipe à certains moments de l'année. En 2023, l'écriture du projet de dispositif TND permettra à l'équipe d'affiner ses valeurs communes et de renforcer son socle commun.

Toutefois, l'année 2022 a été riche en nouveaux projets participant à un travail de qualité, au service des valeurs de notre association et pour œuvrer à la construction d'une société toujours plus inclusive.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24 000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-

même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTR DV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat

PRESENTATION DU SERVICE

AGREMENT

PR L'Arrêté n° 2017-3017 du 3 juillet 2017 porte modification du type de public et requalifie le SESSAD Bellevue en SESSAD généraliste de 45 places pour enfants et adolescents âgés de 3 et 16 ans, pouvant présenter toutes déficiences.

L'arrêté n°2021-14-0211 du 23 novembre 2021 porte extension de la capacité de 4 places pour tout type de déficience du SESSAD Bellevue.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU SERVICE

Le SESSAD Bellevue installé à Dagneux depuis juin 2016 est maintenant bien identifié auprès de l'ensemble de ses partenaires institutionnels (ARS, MDPH, EN, ...). La réécriture du projet d'établissement ainsi que le processus d'évaluation interne et externe réalisé en 2016, a abouti à l'obtention d'un nouvel agrément (ci-dessus). Le projet de service définit le rôle du SESSAD autour des missions suivantes :

Le soutien à la scolarisation inclusive et à l'acquisition de l'autonomie dans la vie scolaire et sociale : le SESSAD, par ses actions et les accompagnements proposés, favorise l'épanouissement, le développement des capacités et aptitudes dans son milieu de vie naturel : école, collège, famille, quartier... plus généralement à tout dispositif de droit commun.

La guidance parentale : établir des relations d'écoute et de soutien dans l'objectif d'un étayage et d'une valorisation des compétences parentales. Le parent est, reste et demeure le premier « éducateur » de son enfant.

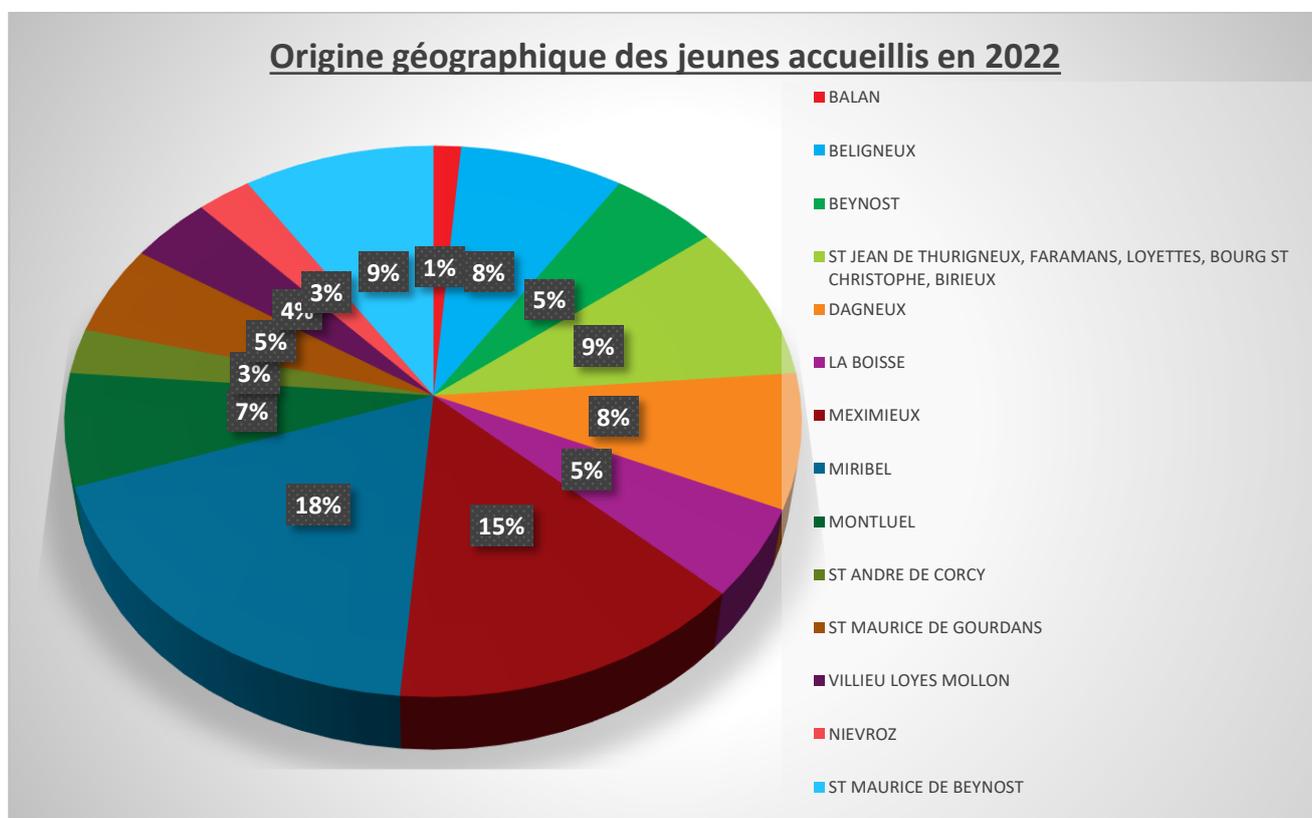
La collaboration avec les enseignants : l'inclusion scolaire ne peut se concevoir sans une collaboration étroite entre les professionnels du SESSAD et les enseignants. Cette collaboration permet d'échanger des points de vue, de dégager des points de convergence, des outils et des clefs de compréhension, de proposer des aménagements nécessaires. Cette collaboration inscrit l'enfant au sein d'un projet global d'accompagnement.

Comme son nom l'indique, le SESSAD est un service de soins -au sens de prendre soin- au domicile, ce qui nous amène à être conséquemment beaucoup à l'extérieur du service en intervenant sur les lieux de vie des jeunes accompagnés. L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire fonctionne ainsi. Les nouveaux locaux du SESSAD ont été inaugurés le 13 juin 2018. Le projet demeure celui d'un SESSAD généraliste avec l'extension de 4 places

LES PUBLICS ACCOMPAGNES.

PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Le service accompagne des enfants sur notification de la MDPH, de 3 à 16 ans, présentant des troubles du comportement, des troubles des apprentissages, une déficience intellectuelle, et/ou des troubles du spectre de l'autisme. Ces enfants / adolescents sont préalablement orientés vers le SESSAD par notification de la MDPH de l'Ain.



La majorité des enfants sont originaires des secteurs proches de trois grandes villes du secteur des Meximieux, Montluel et Miribel. Nous nous rendons dans de très nombreuses communes, sur un périmètre délimité en concertation avec les deux autres Sessads du secteur (Ambérieu et Villars).

	Âges des jeunes accompagnés dans l'année 2022			2021
	5 à 10 ans	11 à 16 ans	Total	Total
Garçons	14	45	59	51
Filles	10	7	17	17
Total	24	52	76	68

La file active est de 76 enfants accompagnés cette année pour 49 places financées. Ce chiffre est en légère augmentation cette année par rapport à 2021 suite à plusieurs admissions et sorties qui ont eu lieu entre juin et septembre.

EVOLUTION DE LA POPULATION

Cette année 2022 a une fois encore été marquée par plusieurs observations quant à l'évolution du public accueilli. Nous pouvons répertorier 5 « types » de notifications pour le SESSAD

LES NOTIFICATIONS PRECOCES :

Les dossiers d'orientation vers le SESSAD d'enfants très jeunes sont plus nombreux qu'auparavant, notamment des enfants présentant un TSA diagnostiqué précocement, ce qui indique, de la part de la MDPH, une connaissance et reconnaissance intéressante désormais de notre possibilité d'accueil avant 6 ans. Le travail de partenariat avec les CAMSP du secteur (CAMSP de l'Albarine et CAMSP de Fontaine sur Saône) favorise également le relais sur de nombreuses situations.

LES NOTIFICATIONS D'ENFANTS DIAGNOSTIQUES :

Nous constatons une augmentation importante d'enfants diagnostiqués TDA (troubles du déficit de l'attention) et multidys : les diagnostics sont plus nombreux qu'avant, les parents sont bien documentés et leurs attentes plus ciblées. Cela nous amène à préciser nos connaissances sur ces troubles et à nous faire connaître sur le secteur comme possible lieu ressource sur le sujet.

LES NOTIFICATIONS « VERSANT » SOIN PSYCHIQUE :

Nous recevons en 2022, toujours plus de notifications pour des enfants/adolescents qui, il y a quelques années auraient été pris en charge par le secteur de pédopsychiatrie. Le « redéploiement » des moyens des inter-secteurs de pédopsychiatrie déporte sur le SESSAD un grand nombre de situations nécessitant des soins psychiques et/ou psychiatriques. Lorsque nous étudions ces situations en attente en équipe pluridisciplinaire nous faisons aujourd'hui le choix de ne pas répondre à certaines situations bien trop « complexes pour notre plateau technique et nos compétences. Nous orientons alors les familles vers les services psychiatriques adaptés.

LES NOTIFICATIONS « VERSANT » PROTECTION DE L'ENFANCE :

Nous observons une augmentation significative de situations familiales, sociales précaires souvent synonymes de carences éducatives. Ce profil de situation à la frontière de la protection de l'enfance, interroge l'équipe et nous amène à réfléchir à nos missions, notre cadre et surtout nos limites d'intervention. L'écriture du projet de Dispositif en

2023 sera l'occasion d'engager un travail de réflexion autour de cette problématique et son impact sur nos pratiques. Toutefois nous avons pris le parti cette année pour quelques situations, de ne pas intervenir comme « sparadrap » de la protection de l'enfance et avons rédigé des informations préoccupantes pendant la période d'observation et avant que le travail avec l'équipe ne s'engage. Pour ces situations, le SESSAD n'était pas la bonne indication. Nous avons réorienté vers le service compétent : l'aide sociale à l'enfance.

- **Les notifications « automatiques » :**

Nous sommes confrontés depuis un ou deux ans à un nombre de notifications importants où les familles ne formulent pas de demande ou l'enfant semble rencontrer quelques difficultés dans le cadre scolaire qui peuvent se résorber facilement avec des aménagements scolaires. Nous avons fait récemment des fins d'accompagnement avant même qu'il ne commence après la période d'observation. Du point de vue des professionnels, les besoins de l'enfant ne relevaient pas d'un accompagnement par une équipe disciplinaire.

Ces situations interrogent quant à la demande de SESSAD en amont : quand notifie-t-on un SESSAD ? Ne va-t-on pas vers une forme d'automatisation des demandes lors des ESS ou lors de l'examen des situations ?

Ces questions seront des sujets majeurs abordés lors des groupes de travail et de réflexion avec les partenaires dans le cadre de l'écriture du projet de Dispositif.

SCOLARITE

En 2021	Nombre d'enfants	En %
Maternelle : Petite, Moyenne et Grande Section	3	4.41
Ecole primaire : Du CP au CM2	9	13.24
ULIS	22	32.35
Collège Général : De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	11	16.18
EGPA : De 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} adaptée	6	8.82
ULIS	17	25
Lycée	0	0
Total	68	100

En 2022	Nombre d'enfants	En %
Maternelle : Petite, Moyenne et Grande Section	4	5.27
Ecole primaire : Du CP au CM2	11	14.47
Ecole Montessori : de 6 à 12 ans	1	1.32
ULIS	25	32.90
Collège Général : De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	16	21.05
SEGPA : De 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} adaptée	3	3.94
ULIS	16	21.05
Lycée	0	0
Total	76	100

Le nombre d'enfants accompagnés en ULIS est important et stable depuis plusieurs années. A contrario, les accompagnements de jeunes en EGPA diminuent, sans que nous puissions fournir d'explications.

DYNAMIQUE DE PARCOURS ET INSERTION PROFESSIONNELLE :

La dynamique de parcours de l'insertion professionnelle ont été au cœur des réflexions en 2022. En effet, le SESSAD accompagne l'enfant/adolescent et sa famille dans les différentes étapes de son orientation. Nous sommes présents lors des Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS) qui jalonnent le parcours scolaire afin de construire son projet d'orientation. Toutefois, le travail d'orientation se construit tout au long de l'année par l'ensemble des professionnels intervenant auprès du jeune.

CREATION DU POSTE DE COORDINATRICE DE PARCOURS

Les recommandations des autorités de tutelles

La notion de parcours est présente dans les réflexions depuis quelques années. En 2013, les ARS définissent les parcours comme « *l'organisation d'une prise en charge globale et continue des patients et usagers au plus proche de leur lieu de vie. Un parcours se définit comme la trajectoire globale des patients et usagers dans leur territoire de santé, avec une attention particulière portée à l'individu et à ses choix.* » Penser l'accompagnement en terme de parcours, nécessite de voir la situation de chacun comme singulière et cela indépendamment des catégories dans lesquelles la personne pourrait s'inscrire. Aussi, les caractères propres (âge, sexe, niveau d'études, situation sociale etc.), les besoins et les choix que cette personne formule, amène à un accompagnement singulier et « fait sur mesure ».

Ainsi, la coordination du parcours d'une personne consiste à mobiliser les ressources de son territoire pour permettre la réalisation de ses choix.

D'après les recommandations ANESM le coordinateur de parcours a pour mission de : participer à la mise en œuvre de l'accompagnement, favoriser l'expression et l'échange d'informations entre tous les acteurs et assurer le bon fonctionnement de la coordination, constituer un réseau professionnel informel.

La coordination de parcours dans le secteur médico-social et social est une fonction récente qui semble s'adapter aux valeurs portées par la structure qui la crée. C'est ainsi que la fonction de coordination de parcours au sein du Dispositif DIME nouvellement créée se trouve être légèrement différente des recommandations de l'HAS (Haute Autorité de Santé).

Le déploiement de la fonction au sein de Dispositif TND

Une réflexion associative sur la création de poste de coordinateur de parcours dans certains établissements et services s'est engagée en 2021. Le poste de coordination de parcours du DIME, créé en septembre 2022, est pilote au sein de l'association en étant le premier à être déployé.

La création de ce poste concrétise le déploiement du dispositif TND existant (IME et SESSAD) amenant à développer des pratiques transversales et à faire évoluer les modalités d'accompagnement. Par ailleurs, il répond à l'évolution des politiques publiques ainsi qu'à la mutation du public accueilli. Les problématiques de plus en plus complexes nécessitent des réponses de plus en plus ajustées et individualisées amenant une reconfiguration des ressources et des fonctions.

Ce poste de coordinateur de parcours assure la continuité et l'évaluation des accompagnements en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du service, les familles et les partenaires. C'est une mission transversale qui n'a pas de fonction hiérarchique. La coordinatrice de parcours :

- intervient en appui aux éducateurs référents et organise l'efficience et la personnalisation des parcours
- favorise le réseau et le partenariat afin de maintenir la cohérence du projet personnalisé.

Au SESSAD

Sur la période de septembre à décembre l'activité de la coordinatrice de parcours s'est concentrée sur l'animation et la co-animation des préparations PIA (*Projet Individualisé d'Accompagnement*) et des PIA. Dans ces espaces, la coordinatrice de parcours anime ou co-anime les réunions de projets personnalisés, recueille les attentes et les besoins du jeune et sa famille et favorise la co-construction des projets dans une logique de parcours afin d'en garantir la cohérence.

La fonction de coordination se traduit également par les rencontres régulières avec les familles et la participation aux ESS avec les éducatrices référentes pour réajuster et réévaluer l'accompagnement de l'enfant au plus près de ses besoins.

La coordinatrice rencontre avec l'assistance de service social les familles qui ont obtenus nouvellement une notification de la MDPH pour un SESSAD. L'objectif est d'expliquer les missions du SESSAD et de valider ensemble, après échanges, une inscription sur la liste d'attente. Avant une possible admission, la coordinatrice se rend à domicile, avec l'accord des familles, afin de mettre à jour les informations et de recueillir les attentes et les besoins pour préciser les modalités d'accompagnements futures.

Elle est aussi chargée de chercher et de créer de nouveaux partenariats dans le but de répondre au plus près et au plus juste aux besoins et attentes des jeunes et leur famille et également de favoriser l'accès aux services et structures de droits commun. Ceux-ci sont divers : associations, ITEP, IME, MFR, structures adultes etc. La rencontre de ces partenaires est également l'occasion de faire connaître le travail en SESSAD et les jeunes qui y sont accueillis mais aussi de pouvoir, toujours plus, travailler en collaboration et d'accompagner l'inclusion de ce public.

Par ailleurs, afin de répondre à ses missions, la coordinatrice anime les réunions éducatives, elle construit un ordre du jour en collaboration avec l'équipe éducative et rédige puis diffuse à l'ensemble de l'équipe un compte rendu.

Dispositif DIME : Pour la première fois cette année, les équipes du SESSAD et de l'IME ont construit un projet commun. La coordinatrice a participé activement à la construction de ce projet (rencontres avec les différents partenaires, participation à la rédaction du dossier de candidature pour le dispositif culture et santé...) dans le but de développer le travail en dispositif DIME.

FILE ACTIVE

La file active comptabilise les enfants accompagnés au total par le service en incluant les mouvements de départs et d'arrivées et les nouveaux dispositifs. La file active est le nombre total d'enfants ayant fréquenté le SESSAD pendant l'année 2022.

Admissions / Mouvements / Attentes	
Nombre d'enfants qui ont fréquentés le S.E.S.S.A.D. en 2022	76
Nombre d'enfants admis en 2022	20
Nombre de garçons accompagnés en 2022	59
Nombre de filles accompagnées en 2022	17
Nombre d'enfants qui ont quitté le S.E.S.S.A.D. en 2022	11
Nombre de situations en attentes (familles ayant appelé) avec notification	92

En décembre 2022 la file active est de 76 jeunes. Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année dernière à la suite nombreux mouvements entre les sorties et les entrées.

	Nombre de notifications MDPH arrivées
Année 2020	42
Année 2021	50
Année 2022	53

Le nombre de notifications reçues reste stable depuis l'année dernière. Le SESSAD prend systématiquement un contact téléphonique avec les familles à la réception de la notification et propose une rencontre avec l'assistante de service social et la coordinatrice de parcours.

Les modalités de rencontre ont évolué par rapport à l'année précédente. L'éducatrice du pôle ressources accompagnait l'assistante de service social pour les rencontres. Ce choix a été fait lors de l'élaboration du « Pôle ressources », avec l'intérêt pour l'éducatrice de pouvoir faire une première évaluation de la situation avec l'assistante de service social. Suite à l'arrêt du dispositif ressources et à la création de la fonction de coordination de parcours se sont aujourd'hui l'assistante de service social et la coordinatrice de parcours qui assure cette rencontre.

Le rendez-vous de présentation permet en effet de :

De faire connaissance avec la famille et par cet accueil d'indiquer la possibilité de revenir vers nous pour des questions ou des conseils.

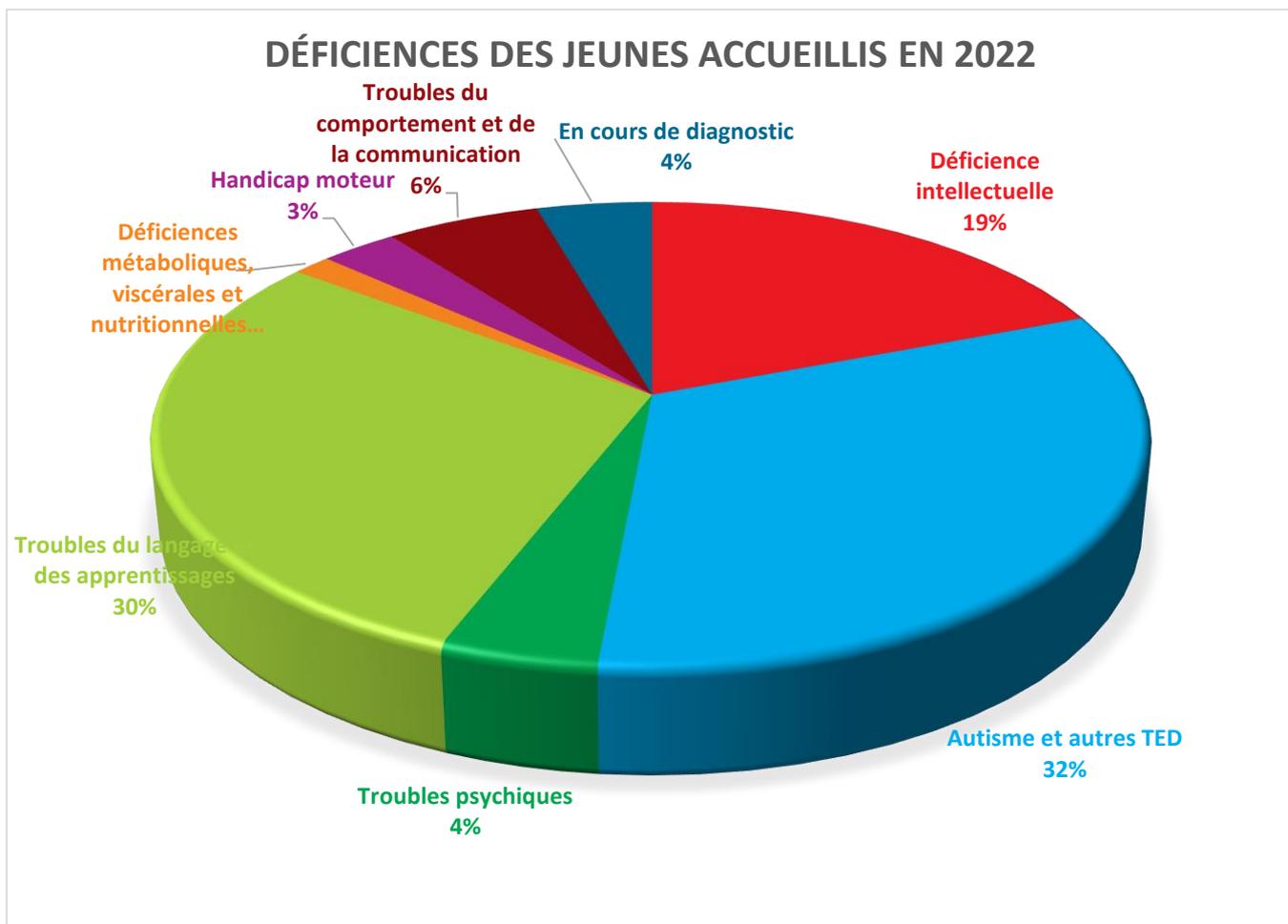
D'évaluer les attentes de la famille et les besoins de l'enfant.

Si possible de réorienter, ou de s'assurer de ce qui est mis en place en attendant l'admission au SESSAD.

De déterminer lors de la réunion liste d'attente si le « Pôle ressources » peut être une proposition pertinente.

L'ACTIVITE

DONNEES CHIFFREES USAGERS

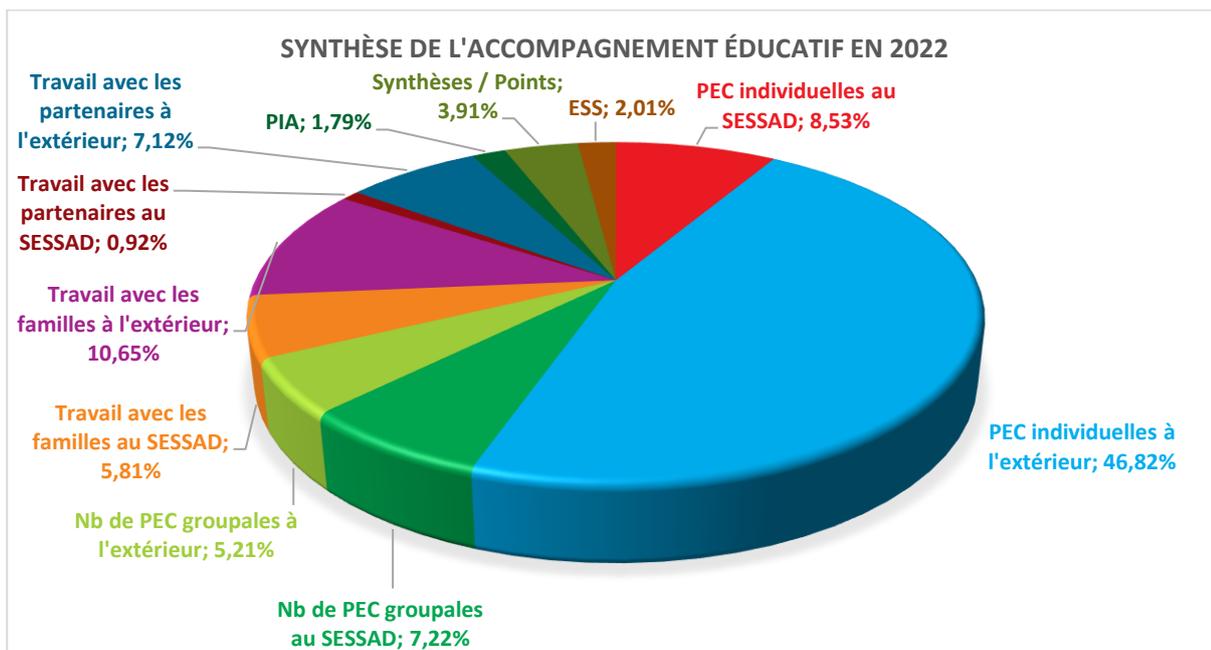


Nous avons pris en compte les troubles principaux des enfants même si certains d'entre eux présentent des comorbidités.

Les troubles TSA et troubles des apprentissages sont plus nombreux qu'auparavant, probablement car plus fréquemment diagnostiqués.

DONNEES CHIFFREES PROFESSIONNELS

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF



L'ACTIVITE DE L'EDUCATEUR

Les différentes modalités d'accompagnement de l'équipe éducative : individuelles ou groupales, mini camps et projets particuliers

Le nombre d'enfants accompagnés par éducatrice peut varier en fonction de l'intensité de la prise en charge. En moyenne, en 2022 chaque éducatrice était référente de 15 ou 17 situations dans le cadre de ses deux missions : référente et coordinatrice.

Mission de référent : elle assure un travail de lien entre l'enfant, la famille, l'équipe du SESSAD, l'école et les autres partenaires sociaux ou médico-sociaux. En interne, il y a les réunions de préparation de projet, les réunions pour le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PIA), les réunions d'équipes, les réunions institutionnelles. En externe, il y a les réunions avec les partenaires et plus particulièrement avec les écoles et les collèges (ESS) ainsi que des rencontres fréquentes avec les enseignants.

Mission de coordination : il s'agit d'une fonction d'accompagnement et de soutien auprès de l'enfant et de sa famille (en lien avec l'assistante de service social), dans l'objectif du maintien d'une cohérence du projet de l'enfant.

Les suivis individuels ont des objectifs spécifiques à chaque enfant.

Les supports utilisés dans le cadre de cette relation éducative étayante est très variable même s'ils se présentent souvent sous forme de jeux, de manipulation d'objets, de travail autour d'une histoire, d'activités d'observations, de réflexions...

À l'école, ces médiations ont pour objectif de permettre à l'enfant de (re)trouver un intérêt aux apprentissages, de croire en leurs compétences et d'accéder à une meilleure confiance en soi. Les éducatrices participent aux Equipes de Suivi de Scolarité (ESS) des enfants dont elles ont la référence.

Après une année en 2020 où le recours aux supports numériques avait été plus nombreux, la reprise d'une pratique éducative plus « classique » a été privilégiée. Ainsi les binômes, groupes et camps ont été nombreux en 2021.

Les suivis se déroulent sous forme d'activités groupales.

Les temps de groupe peuvent avoir des fonctions très différentes et des objectifs variés, leurs finalités sont l'acquisition d'autonomie, la socialisation.

Ils sont animés par les éducatrices et souvent en co-construction et collaboration avec les paramédicaux.

En 2022, nous avons pérennisé pour de nombreux groupes une proposition sur un trimestre de manière à cibler des objectifs plus précis. En les réalisant sur un temps court, nous avons pensé éviter le désinvestissement de certains jeunes ou familles, dont nous faisons parfois le constat. De plus, les propositions par trimestre permettent, soit de proposer plusieurs groupes sur l'année aux jeunes en visant des objectifs différents, soit de prioriser les prises en soin et ainsi ne pas surcharger leur emploi du temps.

Cette année se sont déroulés les groupes :

Par trimestre : Groupe « sur mon cheval » / Groupe « escalade » / Proposition de séjour en février/ Avril avec préparation hebdomadaire quelques mercredis.

Durant l'année : groupe « Mouvit' » / groupe « bien-être »/ groupe « Ce soir on sort »/ Groupe « Logicomaths »/ Groupe habilités sociales « Copains-copines »/ Groupe « Falumat »

ACCOMPAGNEMENT PARAMEDICAL/SOCIAL/PSYCHOLOGIQUE

	Nb de PEC individuelles		Nb de PEC groupales		Travail avec les familles		Travail avec les partenaires		PIA	Synthèses Points	ESS	Dossiers administratifs	Bilans	Total
	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur						
Orthophoniste 1	71	84	18	3	23	8	23	2	20	30	1	0	23	306
Orthophoniste 2	0	51	0	1	3	0	22	1	5	9	0	0	1	93
Psychologue 1	42	69	6	3	20	7	7	0	27	36	0	0	0	217
Psychologue 2	18	79	1	14	32	11	0	7	18	51	0	0	0	231
Neuro psychologue	0	1	0	0	14	0	0	8	5	30	0	0	10	68
Psychomotricienne	138	158	2	20	38	12	17	17	35	91	1	0	42	571
Assistante de service social	/	/	/	/	36	4	1	0	81	47	1	10	/	180
Educatrice spécialisée 1	31	60	15	38	14	9	11	15	14	21	7	0	0	235
Educatrice spécialisée 2	19	135	23	41	14	3	4	29	16	23	11	0	0	318
Educatrice spécialisée 3	72	159	45	38	26	4	1	5	21	29	11	0	0	411
Educatrice spécialisée 4	23	127	8	54	7	14	2	35	16	5	12	3	0	306
Educatrice spécialisée 5	29	171	12	20	21	5	2	36	14	35	12	6		296
TOTAL	443	1094	130	232	234	26	89	155	272	407	56	19	76	3232

RAPPORT D'ACTIVITE COORDINATION DE PARCOURS (septembre-décembre) SESSAD

Animation CO-animation PIA	Animation Co-animation Prépa PIA	ESS	Point de coordination de parcours	Travail avec les familles		Rencontres partenaires		Animation Réunion Educative	Coordination Projet Culture et Santé	RDV Liste attente	
				Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur			Au SESSAD	VAD
44	42	6	6	2	2	5	7	7	6	15	

Le tableau de l'activité des paramédicaux et du service social n'est pas exhaustif mais donne une bonne représentation du niveau d'activité.

L'ACTIVITE DE L'ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

Dans le cadre du projet de service et sous l'autorité de la direction, l'assistante de service social est à l'interface des familles, du SESSAD/de l'IME et des partenaires. Elle coordonne, harmonise les actions et la communication afin de permettre un accompagnement global des familles.

Ainsi, l'assistante de service social a deux missions principales : accompagner socialement les familles et apporter son expertise et son appui aux équipes et aux partenaires.

Pour ce faire, elle recueille les informations, évalue les besoins, analyse la situation, pose un diagnostic et construit un plan d'accompagnement social avec les familles en fonction de leurs besoins (entretiens et écrits professionnels...). Elle les informe et favorise l'accès à leurs droits notamment par la constitution des dossiers administratifs. Elle peut s'effectuer lors d'entretien individuel ou lors de demi-journée d'information collective (« MDPH », « passage à l'âge adulte »).

Elle apporte aussi une analyse et expertise sociale ainsi que des conseils techniques des situations lors des différentes réunions institutionnelles. Elle contribue ainsi à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des Projets Individualisés d'Accompagnement (76 projets par an).

Elle concourt également à la mission de prévention et de protection de l'enfance dans le cadre des protocoles et conventions en vigueur (4 informations préoccupantes/signalements en 2022 au SESSAD, 6 situations accompagnées par les services de la protection de l'enfance en 2022 au SESSAD).

Elle gère la « liste d'attente » d'environ 90 situations au SESSAD et le « service de suite » (environ 70 situations en 2021) notamment en étant en lien avec les familles et les partenaires (entretiens physiques, entretiens téléphoniques, écrits...). Elle effectue aussi les démarches administratives inhérentes à ces deux missions (viatrajectoire...).

Elle contribue à la création et au maintien du travail en partenariat notamment en organisant des temps de présentation et d'informations du SESSAD.

Elle participe à l'évaluation interne et externe du SESSAD.

Elle assure le tutorat et l'encadrement des stagiaires assistant de service social.

Pour mener à bien ces missions, l'assistante de service social acquiert et actualise ses connaissances et sa documentation notamment en participant à des formations, conférences... Elle applique les textes officiels en vigueur, les recommandations de bonnes pratiques et le projet de service. Elle applique et veille respecte le secret professionnel.

Elle concourt également à la mission de prévention et de protection de l'enfance dans le cadre des protocoles et conventions en vigueur. Cette année encore dans le cadre de la protection de l'enfance trois informations préoccupantes ont été portées par le service.

L'ACTIVITE DE LA PSYCHOMOTRICIENNE

Le suivi psychomoteur auprès des enfants accueillis au SESSAD consiste à les accompagner dans la (re)découverte de leurs corps et de leurs liens au psychisme à travers des jeux corporels, sensoriels et/ou à partir du jeu spontané de l'enfant (éveil sensoriel, jeux moteurs, expressions corporelles et artistiques, activités rythmiques, relaxations psychomotrices).

L'activité réalisée en 2022 se décline sous différentes formes :

Bilan psychomoteur avec entretien des parents afin d'évaluer la demande, de repérer le développement psychomoteur de l'enfant dans sa petite enfance

Suivis psychomoteurs individuels ou de binôme, au sein du service de l'enfant ou de l'école

Travail auprès des familles (PIA, rencontres pour des points réguliers sur le suivi de leur enfant parfois avec un autre membre de l'équipe notamment la psychologue lorsque la situation le justifie)

Temps de liens avec les professionnels extérieurs si existence d'un suivi extérieur avant l'arrivée de l'enfant au SESSAD

Temps d'écrits (compte-rendu de bilans, prises de notes, comptes rendus de suivis lorsque la psychomotricienne ne participe pas au PIA et autres...).

Dans le cadre du financement de quatre nouvelles places au SESSAD, le temps de travail de la psychomotricienne est passé de 0.80 à un 1 ETP en octobre 2021. Cette augmentation du temps de prise en soin en psychomotricité, répond aux besoins croissants repérés chez les jeunes et de fait à une demande forte.

L'ACTIVITE DE LA PSYCHOLOGUE

Deux psychologues travaillent au SESSAD. Elles participent à tous les temps institutionnels tels que les temps cliniques, les préparations de projets et leur restitution aux familles en ce qui concerne les enfants qu'elles rencontrent lors de bilans et d'observations.

Elles rendent compte d'observations plus cliniques au moyen de supports psychométriques si nécessaire ; cela notamment lors des demandes de renouvellement ou orientation, dans le cadre des dossiers adressés à la MDPH. Dans leurs missions de prise en charge thérapeutique, les psychologues proposent un certain nombre de suivis individuels. Elles sont régulièrement en lien avec leurs collègues en co-animation de groupes.

Elles ont aussi un rôle d'accompagnement et d'étayage de l'équipe éducative, en permettant d'élaborer leurs pratiques.

Elles peuvent rencontrer la famille lors d'entretiens à domicile, au SESSAD, seule ou en binôme avec l'assistante de service social. Elles proposent des suivis thérapeutiques individuels au SESSAD mais la modalité contextuelle d'intervention peut être pensée sur l'environnement scolaire si nécessaire.

Elles interviennent sur cet environnement scolaire lors d'observations en classe pour évaluer notamment le profil scolaire de l'enfant. Ces temps d'observations font partie du bilan psychologique plus global mais aussi peuvent favoriser le lien et les échanges avec l'enseignement sur des spécificités du développement de l'enfant et donc des besoins et adaptations spécifiques en fonction de sa problématique individuelle.

Plus largement, les psychologues peuvent aussi être présentes lors de certaines Equipes de Suivi de Scolarisation et rencontres spécifiques avec des partenaires extérieurs. Des contacts avec les psychologues scolaires de secteurs et orthophonistes ont pour fonction une mise en lien entre les différents intervenants professionnels et une meilleure articulation du soin/accompagnement proposé à l'enfant et sa famille.

L'ACTIVITE DE LA NEUROPSYCHOLOGUE

La neuropsychologue présente depuis septembre 2020 travaille une journée par semaine et participe à certaines réunions de préparation de projets et PIA. Elle apporte un éclairage et un regard autre sur les situations et accompagne l'équipe dans la compréhension du fonctionnement cognitif des enfants. Elle propose des bilans neuropsychologiques aux enfants pour qui cela est nécessaire. A l'issue du bilan une restitution est faite à l'équipe puis dans un second temps à la famille lors d'une rencontre au SESSAD. Elle peut également proposer des bilans ponctuels à certains enfants de l'IME pour qui un WISC ne semble pas suffisant. Elle travaille alors en collaboration avec le psychologue de l'établissement lors de la passation et de la restitution du bilan à la famille.

Après deux ans de recul, nous mesurons l'intérêt de ce temps de travail au sein de l'équipe. La neuropsychologue, partage son savoir-faire et son expérience à l'équipe qui se nourrit de ses interventions et de ce regard décalé de la pratique quotidienne. C'est une réelle plus-value à la fois pour les familles lors des restitutions de bilans mais également pour les écoles dans la mise en œuvre d'aménagements.

L'ACTIVITE DE L'ORTHOPHONISTE

Deux orthophonistes au Sessad, l'une à 0,6 ETP et l'autre à 0,4 ETP.

L'activité réalisée en 2022 se décline sous différentes formes :

Bilan orthophonique avec entretien des parents afin d'évaluer la demande et de faire le point sur la parcours de prise en soin orthophonique.

Suivis individuels ou de binôme, au sein du service de l'enfant ou de l'école

Groupe avec différents visés : oralité, expérimentation, habiletés sociales... Ces accompagnements se font souvent un binôme avec une éducatrice.

Travail auprès des familles (PIA, rencontres pour des points réguliers sur le suivi de leur enfant)

Temps de liens avec les professionnels extérieurs si existence d'un suivi extérieur avant l'arrivée de l'enfant au SESSAD

Temps d'écrits (compte-rendu de bilans, prises de notes, comptes rendus de suivis lorsque la psychomotricienne ne participe pas au PIA et autres...)

Cette année aura été marquée par le recrutement d'une nouvelle orthophoniste en septembre 2022 après la démission d'une des orthophonistes alors en congé parental. Cette arrivée était très attendue par l'équipe mais également les familles, la demande étant forte concernant les prises en soin orthophonique. Le binôme des orthophonistes se crée depuis septembre et participe à la stabilisation de l'équipe.

LES ACTIVITES RECURRENTES

Après plusieurs années perturbées par la COVID, l'année 2022 a été synonyme de quasi retour à la normale sur le plan des activités réalisées. L'ensemble des projets récurrents ont pu se dérouler sans difficulté.

Deux séjours ont été proposés à une dizaine d'enfants au total sur l'année entre février et avril. Ces temps de groupe sont des espaces d'expérimentation très intéressants pour les jeunes et des moments de travail éducatif privilégiés. Les bénéficiaires de ces mini camps sont repérés à la fois dans la dynamique d'accompagnement auprès de l'enfant mais aussi avec les familles.

Les groupes déclinés sur l'année tels que : « Ce soir on sort », « Groupe bien être » sont très appréciés par les jeunes et les familles. Ces propositions spécifiques ont souvent pour objectif d'offrir des temps de plaisir sans enjeu rééducatif en faisant des propositions culturelles ou d'activités originales (Yoga du rire, sophrologie, concert, spectacles...)

Les propositions de groupes trimestriels dynamisent réellement l'accompagnement sur une année et permet de faire des propositions à de nombreux enfants. Le groupe « Sur mon cheval » par exemple, axé autour de l'équithérapie est une médiation particulièrement précieuse qui offre des espaces de travail privilégiés à une quinzaine d'enfants sur une année. Les enfants ont pu bénéficier de l'ensemble de ces propositions tout au long de l'année.

LES PROJETS DE L'ANNEE

Du côté des activités quotidiennes, les mini camps précédemment évoqués ont ponctué l'année ainsi que la préparation du projet « Culture et santé » pour l'année 2023-2024.

UN PROJET CULTURE ET SANTE

En 2022, l'équipe souhaitait proposer un projet musical aux jeunes du SESSAD dans le cadre de « Culture et santé ». Pour rappel, ce dispositif accompagne les projets culturels et artistiques menés en partenariat entre un établissement ou service de santé (sanitaire ou médico-social) et une structure artistique, culturelle ou un artiste professionnel, au bénéfice des patients, résidents, proches et professionnels qui sont associés au projet. Les projets doivent nécessairement relever d'une logique partenariale de co-construction entre l'établissement ou service de santé et une structure culturelle ou des artistes professionnels ayant une inscription dans les réseaux publics de production et de diffusion. Les projets portés dans le cadre de ce dispositif nécessitent un engagement conséquent de l'institution, et plus particulièrement des professionnelles de terrain, tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre.

L'année 2022 aura été une année préparatoire à un projet qui se déroulera sur 2023-2024 car l'équipe a été confrontée à des contretemps d'ordre administratif. Le projet sera la création d'une Batucada alliant musique et danse et s'adressera à l'ensemble des jeunes du dispositif.

REORGANISATION INSTITUTIONNELLE :

D'un point de vue institutionnel, pour l'équipe et plus particulièrement l'équipe de direction, le projet de l'année a été la création du poste de coordinatrice de parcours et la réorganisation du planning des PIA.

Avec une file active de 76 pour l'année 2022, la complexité du service réside dans l'organisation des Projets Individualisés d'Accompagnement. Il s'agit en effet de réaliser une réunion de projet par jeune, précédé d'un point de préparation projet, en plus des PIA de fin pour les sortants dans une temporalité cohérente avec le rythme de l'année scolaire. Les admissions viennent compléter le planning déjà chargé des réunions et il reste peu de marge de manœuvre pour l'organisation. En complément de cette réflexion, l'équipe souhaitait repenser les temps de réunion en équipe afin d'avoir plus de temps partagé en équipe pluridisciplinaire. La prise de poste de la coordinatrice de parcours a coïncidé avec la réorganisation des PIA et elle a pu prendre sa place dans cette nouvelle organisation.

En parallèle de ces considérations plus organisationnelles, l'équipe a souhaité faire évoluer les modalités de réunion de projet. En effet, repartant des observations des familles et de la volonté des professionnels d'être plus encore en collaboration et co-construction avec les familles, le déroulement des préparations et des PIA ont évolué en septembre 2022.

Après plusieurs séances de travail, nous avons acté l'organisation suivante :

- Les Admissions se déroulent entre février et juin en présence de l'adjointe de direction, de l'assistante de service social et l'éducatrice référente.
- Les PIA de fin d'accompagnement ont lieu entre juin et juillet en présence de l'adjointe de direction et des professionnels qui ont jalonné le parcours de l'enfant.
- Les premiers PIA sont organisés avec une heure de temps de préparation et un rendez-vous avec la famille d'une heure sur un créneau ultérieur en présence de l'adjointe de direction, de la coordinatrice de parcours, de l'assistante de service social et des professionnels qui seront concernés par l'accompagnement dans l'année.
- Les PIA « de suivis » sont organisés une fois par an en début d'année ou fin d'année afin que les objectifs et moyens proposés puissent s'inscrire dans une temporalité scolaire. Depuis septembre, le PIA est programmé sur un temps d'une heure avec la famille, précédé de 30 minutes de préparation de la réunion entre professionnels. C'est la coordinatrice de parcours qui en animation de ces projets, accompagnée par l'assistante de service social et des professionnels référents du jeune. L'adjointe de direction est présente uniquement aux PIA où la présence d'un cadre est requise.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

La « famille », à savoir l'enfant et ses parents est le partenaire essentiel et premier. Le travail en SESSAD n'a de sens que dans la collaboration, et la co-construction du projet d'accompagnement avec les parents et l'enfant. L'intervention d'un SESSAD n'a aucun caractère obligatoire, il n'existe que si les parents sont demandeurs.

Les rencontres avec les familles :

Régulières, nécessaires, la fréquence est variable, à la demande ou organisée. Chaque professionnel est concerné, selon sa fonction et selon l'objectif.

De nombreuses modalités existent :

Premier rendez-vous : à la réception de la notification, les parents contactent le service et sont reçus avec l'enfant par l'assistante de service social et la coordinatrice de parcours pour une réunion d'information.

L'entretien « d'admission » : il a lieu en présence de l'adjointe de direction, de l'assistante de service social et de l'éducatrice qui aura la référence de la situation.

C'est un temps de recueil des attentes et « d'accordage » pour bien commencer l'accompagnement.

La constitution du dossier administratif et la signature du contrat de séjour sont finalisées par l'assistante de service social. Pendant que les parents finalisent le dossier, l'enfant partage un temps avec l'éducatrice et fait la visite du SESSAD et des professionnels présents.

Le Projet Individualisé d'accompagnement (PIA) : La famille est associée au projet de son enfant. Pour cela une réunion de construction commune, entre la famille et les professionnels, est organisée une fois par an.

Outre ces temps nommés, de nombreux temps sont organisés à l'occasion par exemple de camps ou de nouveaux groupes proposés.

L'EXTENSION DU CAFE DES PARENTS SESSAD AUX PARENTS DE L'IME

Le café des parents existe au SESSAD depuis 2017. C'est un moment convivial offert aux parents quatre samedis matins dans l'année pour se rencontrer, échanger, s'informer...

Le café des parents a évolué au fil des années en fonction des attentes des familles. Il est encadré par 2 éducatrices et une psychologue. La matinée peut être un temps de sensibilisation à un sujet spécifique ou simplement un moment partagé autour d'une médiation choisie.

En septembre, les professionnels ont souhaité ouvrir ce temps à l'ensemble des familles du dispositif. La première séance a eu lieu en décembre à l'IME avec une sensibilisation aux techniques de libération des émotions (EFT) animée par la psychologue. Quelques familles ont répondu présentes dont un parent de l'IME, pour qui cette proposition est nouvelle.

CREATION D'UN GROUPE FRATRIES

Cette année le premier groupe créé en équipe pluridisciplinaire DIME a vu le jour avec le « Groupe fratrie ». Il s'adresse aux frères et sœurs des jeunes accompagnés au sein du dispositif afin de leur offrir un espace de partage, d'échange autour de leur expérience de vie quotidienne en étant frère ou sœur d'un enfant en situation de handicap. Cette réflexion autour de la place des frères et sœurs et de ce qu'ils peuvent vivre au quotidien s'est mise au travail au cours de l'année 2022. La proposition se décline en trois groupes : enfants – préadolescents/adolescents- jeunes adultes. Chaque groupe est animé par deux professionnels de l'IME et du SESSAD.

Pour débiter, les professionnels avaient identifiés des situations pour lesquelles ce groupe semblait bénéfique et ont fait la proposition aux familles concernées. L'expérience a été positive avec un bon taux de participation et se poursuivra en 2023 avec un 1^{er} bilan en fin d'année.

LES PARTENAIRES ET LES CONVENTIONS

Le développement des partenariats est nécessaire pour proposer aux usagers des prestations complémentaires et utiles à l'équipe pour préciser nos accompagnements et/ou finaliser un diagnostic. Cela semble toujours plus pertinent d'avoir « un carnet d'adresses » pour certains parents qui ne peuvent se mobiliser pour le faire eux-mêmes. En 2022 : les conventions se sont poursuivies avec des partenaires en libéraux. Nous sommes en collaboration avec 6 psychomotricien(ne)s, 5 orthophonistes et 2 ergothérapeutes. Ce nombre a augmenté par rapport à 2021 du fait des situations du dispositif « Pôle ressources » qui ont réintégré la liste générale et pour qui l'équipe paramédicale du SESSAD ne peut répondre en interne.

Nous partageons quelques situations d'enfants avec le CMP du secteur et le partenariat est nécessaire pour articuler nos accompagnements de manière cohérente. Les psychologues ont fait un gros travail de lien cette année en initiant plusieurs rencontres.

Nous poursuivons notre partenariat avec le CAMSP et le SESSAD PRO de l'Albarine et envisageons de développer davantage le partenariat avec le SESSAD de Villars les Dombes, notamment pour développer des groupes d'habilités sociales en commun. Le SESSAD « TSA » de l'association l'APAJH intervient depuis septembre sur notre secteur et nous avons déjà pris contact pour quelques situations. D'une volonté commune nous renforcerons notre collaboration en développant là aussi des modalités d'intervention commune ponctuelles.

Le lien se poursuit de manière soutenue avec de nombreuses écoles. Notre territoire d'intervention nous amène à suivre de nombreuses situations dans une même école. Cette réalité renforce la proximité entre les professionnels du SESSAD et de l'Education Nationale et crée de belles synergies dans certains accompagnements proposés aux enfants. Cette année l'Inspectrice académique, par une directive, a renforcé le processus de signature des conventions de partenariats. En effet, l'ensemble des partenaires doit avoir signé la convention pour que l'équipe du SESSAD commence ses interventions dans les écoles. Si cette mesure a pu entraîner des lourdeurs administratives et retarder significativement le démarrage des suivis dans quelques écoles, elle permet aussi de concrétiser l'engagement de chacun des partenaires dans la mise en œuvre des accompagnements.

Le partenariat « Culture et santé » nommé ci-dessus se poursuit dans l'attente de notre prochain projet. Les professionnels concernés par le projet se déplacent régulièrement aux réunions du comité local de l'Ain Culture et Santé organisées une fois tous les deux mois.

Enfin, nous avons rencontré de nouveaux partenaires avec qui une collaboration est à entretenir et à développer. La responsable des affaires sociales de la mairie de Dagneux accompagnée de deux collègues de la petite enfance sont venues visiter le service afin de découvrir nos missions et notre cadre d'intervention.

Nous avons pu échanger de quelques situations complexes, partager notre expérience et orienter vers les services compétents.

En 2021 nous avons été conviés à deux rencontres initiées par le Département dans le cadre de l'élaboration du prochain Plan Social de Territoire. Le DIME représenté par la Directrice et l'Adjointe de direction, ont participé à deux temps de diagnostic avec l'ensemble des acteurs du territoire. En 2022,

plusieurs réunions sur le territoire ont été organisées pour faire retour des pistes de réflexion. Le DIME a été représenté, par l'Adjointe de direction et l'assistante de service social. Le département présentera en 2023 les axes de son nouveau Plan Sociale de territoire et nous nous associeront alors aux différentes démarches engagées.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Le SESSAD est ouvert 210 jours.

Nous avons fait le choix d'ouvrir le service un samedi par mois, cela permet d'offrir plus de possibilités pour rencontrer les familles. Cette disponibilité est appréciée des familles. Ces samedis matins permettent des rencontres avec les parents, des groupes réguliers ou occasionnels. Les contenus de ces samedis matins seront précisés ultérieurement.

Le SESSAD est ouvert une partie des vacances, en général la première semaine. Il ferme mi-juillet.

	Jours travaillés		Jours travaillés
JANVIER	22	JUILLET	7
FÉVRIER	16	AOÛT	3
MARS	24	SEPTEMBRE	23
AVRIL	16	OCTOBRE	21
MAI	21	NOVEMBRE	18
JUIN	22	DECEMBRE	17
Total : 210 jours			

LE PROJET DE SERVICE

La démarche d'écriture du projet d'établissement, celui-ci prenant fin en 2022, a connu de nombreux retards en 2021 du fait de l'annulation de réunions institutionnelles liées à la crise sanitaire.

Ce contretemps a permis à l'équipe de direction d'affiner ses choix quant à la démarche d'écriture du projet de dispositif. Ce projet nouveau dans la forme, concrétise en effet toute la démarche de création de dispositif travaillé ces dernières années.

Le DIME existe aujourd'hui bel et bien par des projets communs, par la création de propositions transversales à destination des familles et des jeunes : fête institutionnelle commune, café des parents, groupe fraternelles...

Au-delà de cette belle dynamique, le projet de dispositif ancrera plus encore le socle et les valeurs communes partagées.

En 2022, un COPIL « écriture du projet de dispositif » a été créé. Cette Instance associe la Direction et des professionnels représentant les différentes équipes. Les missions du COPIL sont les suivantes :

- **Choix de la méthode de travail.**
- **Suivi des travaux des Groupes.**
- **Validation du Projet et du Plan d'actions.**

Après deux rencontres en octobre avec des prestataires extérieurs accompagnants l'écriture de projet, le COPIL a retenu le CREAL pour guider cette démarche de réflexion, de construction et de rédaction.

Les prochaines étapes se dérouleront de janvier à octobre 2023.

L'ORGANISATION INTERNE

LES ACCOMPAGNEMENTS A « DOMICILE » :

Comme évoqué, les professionnelles interviennent par secteur géographique afin de l'imiter les déplacements. La modalité du domicile est essentielle, le nom même du SESSAD l'indique et notre projet de service précise l'importance de cette manière de travailler, « au plus près des besoins de l'enfant et ses parents », s'ils en sont d'accord et jamais sans consultation au préalable.

Le domicile est compris comme étant les différents lieux où évolue l'enfant. Pour l'essentiel, il s'agit de la maison, de l'école.

À L'ECOLE ET AU COLLEGE :

Les professionnelles interviennent dans les écoles pour tous les enfants du primaire : elles sont en lien avec les enseignants en apportant leur contribution à l'épanouissement de l'enfant dans une prise en charge individuelle. Pour les enfants du collège, les prises en charges éducatives sont variables, elles peuvent se faire également dans les murs du SESSAD. Nous constatons que les adolescents sont sensibles au regard de leurs pairs, l'intervention dans le collège peut ne pas être la bienvenue. Néanmoins, les éducatrices sont en relation avec les enseignants.

LE FONCTIONNEMENT DU SESSAD : LES REUNIONS OU TEMPS « INDIRECTS »

L'ensemble des professionnels est présent le jeudi, c'est un jour de rencontre important. Au sein du service ont lieu :

- Le point info : de 8h30 à 9h tous les jeudis matin
- La réunion éducative : elle se déroulait jusqu'alors le mardi de 9h à 10h. Depuis septembre, l'équipe a souhaité mener cette réunion sans la présence de l'adjointe de direction puis a ensuite souhaité faire évoluer son organisation. Un bilan fait en juin 2023 permettra de déterminer quelle organisation semble la plus bénéfique s'agissant de la dynamique d'équipe.
- La réunion pôle soin santé et pôle éducatif une fois par mois

Les réunions dans le cadre des conventions nommée ESS (Equipe de Suivis de Scolarisation) avec l'Education Nationale sont réparties sur toute l'année pendant ou hors temps scolaire. Elles sont honorées selon les besoins, par l'équipe de direction ou la coordinatrice de parcours accompagnées de l'éducatrice référente.

LA DEMARCHE QUALITE

L'évaluation interne a eu lieu en 2015, l'évaluation externe a eu lieu en septembre 2016.

En 2020, nous avons réécrit la procédure d'admission ainsi que le dispositif « Ressources ». L'équipe de direction a aussi instauré des « points d'équipe » réguliers, temps d'évaluation et de régulation nécessaires pour éviter le risque du travail éclaté du fait des nombreux déplacements, lié à la réalité des trajets des uns et des autres et de la diversité des situations existantes.

L'année 2021, comme déjà évoqué, n'a que très peu permis des temps de travail partagés. Le travail d'élaboration a malheureusement été temporairement mis de côté.

Néanmoins, nous avons progressé dans la planification des PIA, prévoyant à l'année la presque totalité des réunions à l'avance. Nous avons également réorganisé les journées de réunions du jeudi.

L'année 2022 axée sur la réécriture du projet de dispositif commencera par la réalisation de l'évaluation interne. Entre mars et juin 2022 des temps de réunion sont prévus pour travailler de manière collégiale. Nous évoquons précédemment la nécessité pour l'équipe de se réunir autour d'une réflexion commune. Au-delà de l'aspect légal

obligatoire, l'évaluation interne sera aussi un levier managérial pour remobiliser l'équipe autour d'un projet et de pratiques partagées.

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Dans une démarche de prévention des éléments indésirables, l'équipe de direction utilise des fiches d'incident. En 2022, l'équipe de direction a été formée sur le nouveau logiciel G2P afin de créer une version numérique du DUERP. Depuis octobre 2022, des temps par petits groupes selon les fonctions ont été proposés pour reprendre l'ensemble du questionnaire et établir le plan d'action. Le DUERP sera finalisé en mars 2023.

DYSFONCTIONNEMENT INFORMATIQUE :

Les difficultés liées à l'informatique ont été récurrentes cette année encore notamment concernant la connexion internet. Le problème est en cours de traitement afin de régler les problèmes de connexion en 2023.

Les impacts sur le travail administratif liés au manque de connexion ne permettent pas à ce jour de travailler sur un réseau. Ceci représente une perte de temps conséquente dans de nombreuses tâches quotidiennes et dans la fluidité de l'accès aux informations. Toutefois, l'utilisation du logiciel Médiatteam a été bien généralisée et devra l'être encore plus l'année prochaine.

SUIVI DES FICHES CPOM ETABLISSEMENT

Dans le cadre des fiches CPOM 2018-2022, l'axe stratégique 1 porte sur les prestations d'accompagnement des personnes et stipule :

ACTION 1.3.1 : MISE EN PLACE ET ORGANISATION DU DISPOSITIF IME (2018-2022)

La question d'un dispositif associant l'IME la Côtière et le SESSAD Bellevue s'envisage pour une partie des publics accueillis dans les deux établissements, et en particulier pour le public présentant des « TSA » ou présentant une « déficience intellectuelle moyenne » dans le respect des 2 agréments.

Il a été question en 2022 non plus de renforcer mais de pérenniser la collaboration entre l'IME la Côtière et le SESSAD Bellevue afin de fluidifier et d'éviter les ruptures de parcours en adaptant les réponses apportées aux besoins des enfants et aux attentes des familles.

La mise en dispositif s'est concrétisée par divers modalités :

- mutualisation du matériel : salles prêtées ou partagées, véhicules, etc...
- Semaine éducative partagée : propositions conjointes
- Mutualisation des moyens humains lors des temps de formation
- Création de la fonction de coordinateur de parcours en septembre 2022 (cf. paragraphe à ce sujet)
- Proposition aux familles du DIME en équipe DIME

ACTION 1.3.2 : DIVERSIFIER LES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DES DISPOSITIFS

La diversification des modalités s'est mise en œuvre de plusieurs manières :

- Proposition de café des parents DIME : 4 rencontres par an sur des thématiques construites en fonction de la demande des familles - 1ere rencontre le 10.12.2022 >
- Création d'une café « fratrie » à destination des frères et sœurs des enfants accompagnés au SESSAD et à l'IME

MAINTENANCE - TRAVAUX - AMENAGEMENT

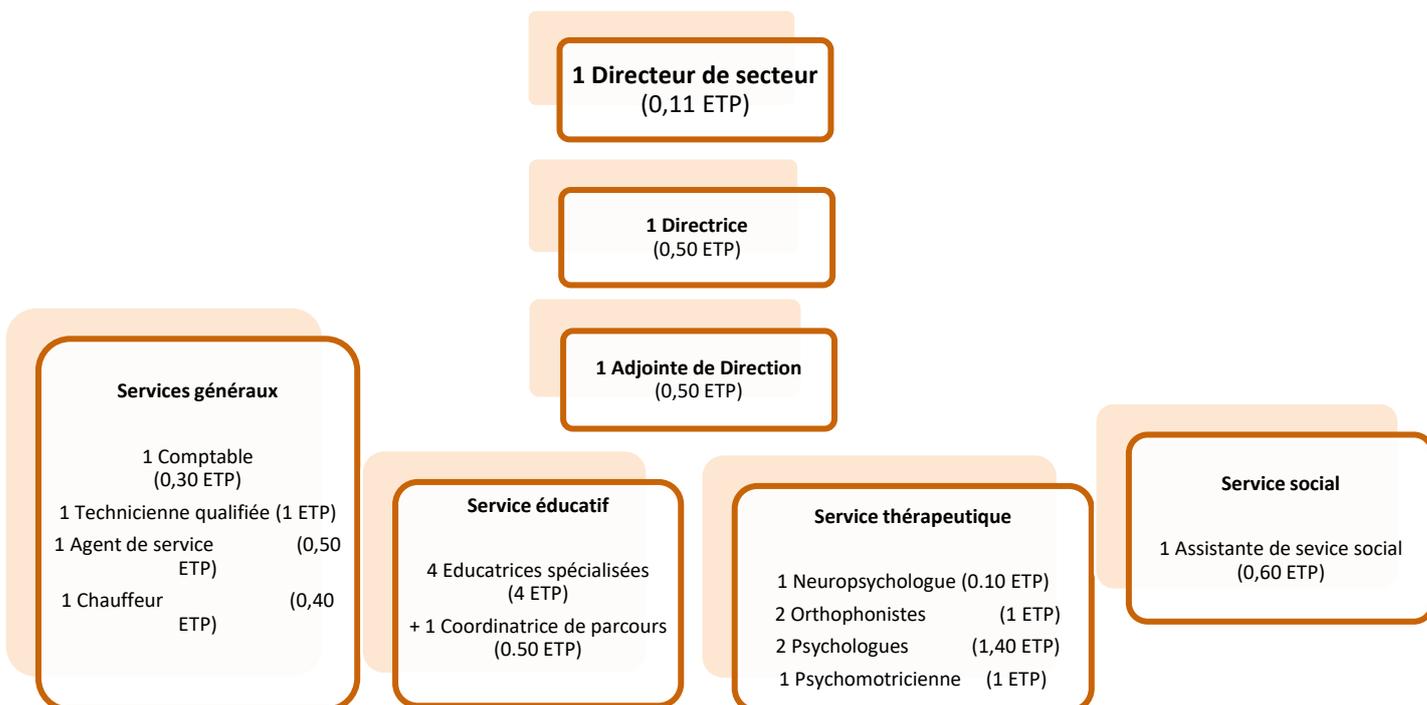
Durant l'année de petits réaménagements et ameublements de certains bureaux ont pu se faire avec de la récupération de matériel et d'achat de mobiliers.

La directrice et l'adjointe de direction partage depuis juin 2022 le même bureau, ainsi l'ancien bureau de l'adjointe de direction est devenu une salle pour les familles lors des rencontres, des entretiens familiaux.

Du mobilier a été acheté pour rendre cette pièce conviviale, accueillante et propice à l'échange.

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME



ARRIVEES / DEPARTS

Nom / Prénom du salarié	Fonction	Mouvement	Date
KIEUSSEIAN Chouchane	Psychologue	Départ	17/03/2022
VIRIEUX-PETIT Fanny	Psychologue	Embauche en CDI	02/05/2022
OTT Magali	Orthophoniste	Départ	02/05/2022
MARCELOT Aurélie	Orthophoniste	Embauche en CDI	29/08/2022

En 2022, nous avons eu cette année encore de nombreux mouvements dans l'équipe : le départ d'une psychologue en mars et l'arrivée de sa remplaçante en mai 2022, la démission d'une orthophoniste en congé parental depuis 6 mois non remplacée et l'arrivée d'une remplaçante à partir de septembre.

AJUSTEMENT DE POSTES

Dans le cadre de l'arrêt du pôle ressource en janvier 2023, le poste de l'éducatrice « ressource » a été redéployé au sein de l'équipe éducative du SESSAD.

Après un appel candidature au sein du dispositif et plusieurs entretiens d'embauche, c'est l'une des cinq éducatrices du SESSAD qui a été retenue pour le poste de coordinatrice de parcours au sein du dispositif. De fait, le nombre de références a été redistribué auprès des 4 éducatrices portant entre 15 et 17 références par professionnels.

ACTIONS DE FORMATION

Salarié	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Date	Lieu	Collective Individuelle Continue
Anne MICHELARD	Formation au photolangage	INFIPP	Du 03 au 04/02/2022	LYON	individuelle
Mathilde CARDILLO	Approfondissement et traitement des traumas simples	IFPEC	Du 10 au 11/02/2022	LYON	individuelle
Géraldine DREUX	Formateur MEDIATEAM	KOEUR Formations	03/03/2022 07 et 08/04/2022	Annecy Vaulx en Velin	individuelle
Maud CIRENEI	Formateur MEDIATEAM	KOEUR Formations	10 et 11/03/2022 07 et 08/04/2022	Vaulx en Velin	individuelle
Marion DROGAT	Formation PECS 1	PYRAMID	Du 20 au 21/06/2022	Lyon	Individuelle
Pascaline SICHERE	Entretiens difficiles avec enfants et adolescents	IFACTC	Du 26 au 29/09/2022	Lyon	individuelle
Equipe du SESSAD	Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)	ASSC	30/08/2022	IME Montluel	collective
Alix MAUDELONDE	Rééducation des Dyscalculies	DYSTINGO	Du 16 au 17/06/2022	Villeurbanne	individuelle
Alix MAUDELONDE	Maîtrise de la grande diversité...	TOBIIDYNAVOX	20/10/2022	Lyon	individuelle
Alix MAUDELONDE	Rééducation des dyscalculies	DYSTINGO	Du 17 au 18/11/2022	Villeurbanne	individuelle
Anne MICHELARD	Coordonnateur de parcours	ENSEIS	Du 30/11 au 01/12/2022	Lyon	individuelle

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023

Les objectifs de 2022 qui avaient été évoqués comme perspectives en 2021 ont pu être mis en œuvre, au mieux, dans un contexte de sortie progressive de crise sanitaire. Plusieurs projets ont vu le jour cette année, et nous souhaitons maintenir cette dynamique.

Mutualisation, ouverture et adaptation de nos réponses pour des cas complexes, qui sont de plus en plus nombreux, sont toujours nos axes prioritaires.

Nos perspectives pour l'année 2023 sont multiples :

- **Conforter la fonction de coordinateur de parcours** : comme évoqué, elle a été mise en place depuis septembre 2022. L'année 2023 montrera plus précisément encore en quoi cette fonction a tout son sens et pourra nous l'espérons être également développée sur l'ensemble de l'association.
- **Reprendre la réflexion avec nos partenaires (ARS, MDPH, EN) concernant la liste d'attente** : en effet, si nous avons bien compris la demande de l'ARS de stopper le pôle ressources, nous souhaitons pouvoir réfléchir et construire des solutions innovantes pour toutes ces situations en attente.
- **Préciser les missions et construire le cadre d'intervention d'une neuropédiatre** (arrivée prévue 22 mars 2023 : très attendue, la présence de ce médecin sera un plus important pour tous, familles, enfants et professionnels.
- **Travailler et finaliser le projet de dispositif** : La rédaction du projet de dispositif avec le CREAI va s'engager. Ce sera un temps porteur pour revisiter nos pratiques et repenser nos protocoles et procédures, si besoin. Autant d'occasion de se retrouver en équipe pour continuer à faire évoluer la réflexion, la pratique, dans un contexte qui ne cesse d'évoluer. Ce sera également l'opportunité d'un travail de collaboration avec les parents et de nos partenaires (MDPH, EN, ARS) que nous allons solliciter pour être des nôtres dans ce travail d'écriture.
- C'est en effet dans un contexte sociétal en pleine évolution que nous allons devoir rédiger les fondements de ce qui guidera notre action dans les 5 prochaines années.
- **Renforcer la formation des salariés** : l'équipe s'est renouvelée, les profils des enfants accompagnés de diversifient. Il sera nécessaire de proposer des formations notamment concernant les TND.
- **Préciser les modalités de participation au PIA des familles** : travail sans cesse en cours, pour lequel chaque évaluation de notre fonctionnement nous amène à évoluer vers de nouvelles modalités. La modalité nouvelle PIA de 2022 sera à évaluer et faire évoluer en 2023
- **Développer encore plus la co-construction et la participation des usagers** :
- **Permettre une connexion internet de qualité afin de travailler en réseau** : C'est une problématique récurrente du service. Des contacts sont pris avec un opérateur de téléphonie pour améliorer la réception.
- **Développer l'utilisation de Médiatteam et Monsisra** : en cours et à préciser en 2023.

CONCLUSION

L'année 2022 est une année, comme évoqué en introduction, de « reprise d'activité ordinaire ». Toutefois, cette crise sanitaire que nous avons traversé a laissé à l'évidence des traces d'inquiétudes et/ou installé des réflexes nouveaux. Malgré des réponses spécifiques, adaptées et une dynamique innovante, nous repérons que notre action touche des limites avec des demandes multiples émanant des écoles des familles comme des partenaires...) toujours plus croissantes. Les établissements scolaires sont sous pression et accueillent toujours plus d'enfants avec des besoins particuliers qui sont soit sur liste d'attente du SESSAD soit sans aucun accompagnement spécifique rendant le quotidien scolaire particulièrement complexe.

Cette réalité peut amener une forme de tension entre les attentes des écoles et notre capacité à répondre aux besoins. Sous l'effet des politiques en faveur de l'inclusion, l'école accueille aujourd'hui des enfants aux profils multiples qui nécessitent des aménagements que les enseignants n'ont pas les moyens de mettre en œuvre sans l'appui de partenaire extérieur tel que le SESSAD.

Lors de nos échanges réguliers avec les équipes de l'Éducation Nationale nous faisons le constat commun que les problématiques des enfants sont de plus en plus liées à un environnement familial fragile qui se répercute particulièrement dans les apprentissages.

Nous sommes aujourd'hui devant un phénomène qui prend de l'ampleur et qui pose la question de la prévention et de l'accompagnement des familles concernant le développement de l'enfant.

Si une réelle réforme des politiques de la famille et de l'éducation doit être portée massivement, le SESSAD à l'échelle de son territoire peut s'inscrire dans cette démarche de prévention auprès de partenaires de proximité.

C'est grâce à la formation, la mutualisation des moyens et des ressources, du partenariat et de la collaboration que nous pourrons répondre aux demandes des usagers qui se diversifient, et aux possibles et nécessaires évolutions attendues dans nos pratiques et modalités d'accueil par nos financeurs.

C'est en développant le pouvoir d'agir de chaque acteur de notre quotidien que nous pourrons poursuivre nos missions, portant ainsi les valeurs de solidarité, laïcité et égalité de notre association, au service des publics qui nous sont confiés.